

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT****PUY-DE-DOME****REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'OLLOIX**

Délibération n° 2024 / 13

**Séance du 23 mai 2024****NOMBRES DE MEMBRES**

En exercice :	Présents :	Votants :
11	9	9

Date de la convocation : 17 mai 2024

Le **VINGT-TROIS MAI DEUX MIL VINGT-QUATRE**, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain HÉRITIER, Maire.

Présents : Alain HERITIER, Maire, Pierre SAVIGNAT, Charlotte COGAN, adjoints, Jérôme RENOUARD, Stéphane BÉAL, Christophe DEMONCHY, Claire VOLPI, Vincent BAFFALEUF, Robert SERVIER.

Absents : Valérie BUISSON et Pierre LOISEAU

Secrétaire de séance : Stéphane BEAL

**OBJET : REGLEMENTATION DES BOISEMENTS – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 08 avril 2024, Monsieur le Président du Conseil Départemental a invité le Conseil Municipal à donner son avis sur le projet de réglementation des boisements.

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de révision de la réglementation des boisements, menée par le Conseil Départemental est en cours sur la Commune.

Les documents cartographiques provisoires sont portés à la connaissance des Conseillers Municipaux, ainsi que le détail des interdictions et restrictions proposées par le Conseil Départemental.

L'enquête publique correspondante s'est tenue du 18 janvier 2024 au 19 février 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE** le projet de Réglementation des boisements, sous réserve que les tracés des cours d'eau représentés qui sont inexistantes ou mal placés ne figurent pas sur la carte, et donne un avis **FAVORABLE** à la poursuite de la procédure afin de rendre applicable cette réglementation sur la Commune de OLLOIX.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	0	0

Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, le 24 mai 2024

Le Maire,  
Alain HÉRITIER

